



# CONDITIONS GENERALES

## Concernant les sorties organisées par l'Auto Rétro Aveyronnais

Ces conditions générales s'appliquent pour les sorties de plusieurs jours organisées par l'Auto Rétro Aveyronnais.

**Nous avons le plaisir de vous accueillir pour la promenade touristique de six jours « La Provence », qui se déroulera du 23 au 28 juin 2025.**

Cette sortie a pour but de partager de bons moments tous ensemble, de découvrir les départements que nous allons traverser, leurs paysages, et leurs patrimoines. Afin de préserver la bonne humeur, et la cohésion du groupe, nous vous demandons de bien vouloir respecter les règles qui seront appliquées, et de les accepter lors de votre inscription.

Nous vous informons que les organisateurs de cette sortie, qui seront présents parmi vous, sont des bénévoles de l'association, qui s'impliquent régulièrement par pure passion et volonté de faire vivre notre club. Comme chacun d'entre vous, ces organisateurs payent au même tarif que vous leur engagement, il ne faut donc pas les considérer uniquement comme des accompagnateurs, mais aussi comme des participants qui partagent avec vous cet événement. Toutefois ils ont pour mission, d'encadrer le groupe, de le guider, et feront le maximum pour répondre à toutes vos interrogations.

### **Votre inscription :**

Pour que votre inscription à cette promenade soit validée, nous vous demandons de nous retourner le document de demande de participation, accompagné de son règlement par chèque(s), ainsi que les présentes (conditions générales) dûment signées.

Vous trouverez ci-dessous la règle applicable en cas d'annulation du voyage de votre part, concernant le remboursement de votre engagement.

***Toutefois nous vous conseillons de souscrire une assurance individuelle « Annulation Voyage »***

- Jusqu'au 26 avril 2025 remboursement de 100% du montant de l'engagement éventuellement diminué de certains frais qui pourraient nous être retenus par les professionnels, auprès desquels nous avons lancé les différentes réservations.
- A compter du 27 avril 2025 un remboursement de 50% pourra être effectué.
- A compter du 29 mai 2025 un remboursement de 25% pourra être effectué.
- A compter du 8 juin 2025 aucun remboursement ne sera effectué.
- Durant le séjour, aucun remboursement ne sera effectué.

Paraphe du signataire

### Dépannage

Durant notre séjour, l'Auto Rétro Aveyronnais n'assure pas le dépannage de votre véhicule, toutefois l'entraide se fait entre participants. Vous devez pour ce risque avoir souscrit auprès de votre assurance, l'option rapatriement (véhicule et personnes).

### Hébergement – Restauration – Visites

- Concernant l'hébergement, nous avons choisi des hôtels \*\*\* correspondant aux meilleurs critères, et qui possèdent la capacité d'accueillir le groupe. Sur le document présentant cette sortie, nous vous transmettons les coordonnées de chaque hôtel, et leur site web, ce qui vous permet de visualiser et de juger chaque établissement.
- Concernant la restauration pour les déjeuners, le choix se fait en fonction de la capacité d'accueil, les repas seront simples afin d'éviter de passer trop de temps à table, pour profiter au maximum des paysages et des trajets, et pouvoir arriver de bonne heure à notre lieu d'hébergement.
- Concernant les visites programmées ces dernières sont comprises dans le prix d'engagement.

### Les équipages

Les participants doivent venir avec comme objectif principal, de partager de bons moments autour de leur passion, de respecter chaque membre du groupe, sans oublier les organisateurs. Le Road-book qui vous est remis, vous indique très clairement le programme, les horaires, et les trajets à suivre. Chacun d'entre vous pour la cohésion du groupe doit se contraindre à le respecter. Si toutefois un participant ne peut, à moment donné être présent à un horaire, ce dernier après en avoir informé les organisateurs, rejoindra plus tard les autres équipages, en s'appuyant sur ce document. Le souvenir d'un beau rallye touristique en voiture de collection dépend de façon collective de chacun d'entre vous. Ne ménager pas durant le séjour, votre bonne humeur, et votre convivialité, nous en garderons que de bons souvenirs.

### Divers

Vous devez être titulaire du permis de conduire correspondant au type de votre véhicule. Votre voiture doit être assurée, et à jour du contrôle technique. L'Auto Rétro Aveyronnais ne sera en aucun cas durant le séjour responsable de votre comportement routier.

Durant cette promenade touristique des photos et vidéos seront réalisées par des membres du club, et données à l'association A.R.A. Certaines d'entre elles seront sélectionnées pour être diffusées sur le site web, et les réseaux sociaux. Par la présente vous donnez votre accord pour la diffusion du droit à l'image.

Dans l'attente de partager ensemble d'agréables moments de découvertes, je vous demanderai de bien vouloir parapher les pages 1 et 2, puis compléter, dater, et signer la page 2, et nous transmettre les conditions générales dument remplies avec votre engagement. Merci.

**Nom et Prénom**

**Date**

**Signature**

*Mettre la mention « lu et approuvé »*

.....

**Paraphe du signataire**